

Les adolescents devraient prêter allégeance au corps politique

Yves Michaud

Bio express

Carte d'identité. Yves Michaud est né le 11 juillet 1944 à Lyon. Agrégé, il est successivement professeur de philosophie à Berkeley, à Edimbourg, à Rouen, à São Paulo et, enfin, à l'Université Paris I. Il y enseigne encore actuellement. De 1989 à 1997, il est également directeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts. Il est enfin l'un des concepteurs de l'Université de tous les savoirs et des forums de la démocratie et du savoir – des cours magistraux donnés à l'occasion du nouveau millénaire, à l'initiative du ministère de la Culture.

Engagement. Yves Michaud a signé en 2007 l'appel des intellectuels en faveur d'un vote pour Ségolène Royal. Il se revendique d'une "gauche libertaire" et fut proche de François Hollande qu'il décrit néanmoins comme "un pur opportuniste", dans un entretien accordé à "Paris Match" au début de l'année passée.

Polémique. Yves Michaud a été, de 2003 à 2009, l'un des intervenants permanents de l'émission "L'Esprit public", diffusée chaque dimanche matin sur France Culture et présentée par Philippe Meyer. Il y présentait un point de vue libéral. Il affirme au cours d'une interview, publiée sur Agoravox.fr, qu'il en aurait été congédié en raison de ses prises de position dans l'affaire Polanski.

Publications. Le philosophe est auteur de nombreux ouvrages dont "Violence et politique" (1978), "Ibiza mon amour: enquête sur l'industrialisation du plaisir" (2012) et "Contre la bienveillance" (2016).

Pour qui écrit-il ? "J'écris pour mes concitoyens, nous confie Yves Michaud. C'est-à-dire ceux qui ont envie de réfléchir. Je ne surestime pas leur nombre. Je trouve cependant qu'on est dans des sociétés où pas mal de gens cogitent assez sérieusement et, je dirais, assez librement, notamment grâce à ce qu'on appelle les réseaux sociaux. Disons que je suis un indéfectible optimiste, je crois à l'intelligence des gens."

Entretien Baptiste Erpicum

Dans votre dernier ouvrage, vous posez le constat d'une crise réelle, celle de la citoyenneté. D'après vous, cette crise se manifeste à travers tous les phénomènes d'affaiblissement du civisme comme les petites incivilités, les dégradations de biens publics, les combines ou les fraudes à la TVA. Mais cette crise, elle s'incarne aussi sous la forme d'évasions fiscales frauduleuses, de manifestations de "casseurs"... Et, enfin, elle culmine avec les actions terroristes de citoyens, se donnant pour mission d'exterminer ceux qui ne pensent pas comme eux, ceux qui ne sont pas de la même religion ou tout simplement leurs concitoyens. Comment en est-on arrivé là ?

La crise tient à ce que nous ne savons même plus que nous sommes des citoyens. L'explication est simple : cela ne nous coûte rien. Avant, que nous soyons immigré, que nous fassions notre service militaire ou que nous ayons à faire notre place dans la société, être citoyen avait du sens, parce que c'était acquis, je dirais, au prix d'un certain effort. Aujourd'hui, nous vivons dans des sociétés où la citoyenneté nous vient en naissant. Et puis, surtout, avec la citoyenneté, nous viennent tous les bénéfices sociaux, tous les

fruits de ce qu'on appelle l'Etat providence : entre autres, la sécurité sociale, la prise en charge de certains services, les revenus de substitution. Tous ces avantages de la citoyenneté nous en profitons, et nous ne mesurons pas que cela a un coût, pas seulement un coût d'argent, mais aussi un coût d'engagement – par le passé, les gens ont lutté pour être citoyens.

Aujourd'hui, on ne se sent plus redevable de rien ?

Exactement, tout semble aller de soi. Nous trouvons même que le peu que l'on nous demande, par exemple s'inscrire sur les listes électorales en France, c'est scandaleux. Il n'y a plus de geste volontaire d'adhésion à la communauté politique.

Est-ce dû à un manque d'amour de la patrie ?

Mon propos est un peu différent. La crise de la citoyenneté est notamment

liée au fait que les sociétés sont devenues plurielles. A la fois, il y a de grandes ruptures générationnelles, il y a des immigrants et des migrants – des gens qui décident de faire leur vie ailleurs. Et puis, il y a une ouverture de cultures à la mondialisation, qui fait que moi, qui suis lyonnais, je ne partage pas la même culture qu'un Breton. Par conséquent, nous en oublions l'appartenance fondamentale, qui est l'appartenance à la communauté politique. Quand je parle de communauté politique – et c'est un des points essentiels de mon livre – ce n'est pas l'appartenance à la nation. Si l'identité nationale signifiait quelque chose au XIX^e siècle, elle ne veut plus dire grand-chose aujourd'hui. En revanche, l'identité civique, citoyenne, à mon sens, elle a toute sa place. Ce qui est fondamental, c'est de dire : "Nous faisons partie du même corps politique", au sens où nous partageons un certain nombre de valeurs. Pour nous, en France, et pour la plupart des Européens, il s'agit de la liberté, l'égalité et la solidarité.

Mais comment revenir à une citoyenneté volontaire, engagée ? Comment rénover le serment entre les citoyens et le corps politique ?

Le corps politique, ce qu'il demande, c'est d'abord qu'on lui soit loyal. On lui est, par exemple, loyal quand on a mon âge, parce qu'on en fait partie depuis longtemps, qu'on y a réfléchi. Mais, pour beaucoup d'autres personnes, cette loyauté à un corps politique suppose qu'on ait d'abord appris qu'on en faisait partie. Je prône donc une formation civique forte : non pas l'apprentissage de la liste des sous-préfectures (ou des chefs-lieux des provinces en Belgique), mais, disons, des principes de la Constitution, de notre manière de vivre ensemble, des droits de l'homme et des obligations que cela implique : la tolérance, le respect de la liberté religieuse et aussi de la croyance. Bref, il faut produire cette loyauté, très tôt, à travers l'enseignement d'une éducation. Concrètement, je propose un service civique obligatoire, d'une durée de trois mois, qui s'adresserait aux adolescents au cours de leur seizième année. A l'issue de ce service civique, les adolescents devraient prêter solennellement allégeance et loyauté au corps politique. Un tel serment civique a existé dans nombre de sociétés, il existe encore d'ailleurs sur le papier quand quelqu'un est naturalisé : il fait un serment de loyauté à son pays. Pour moi, ce serment de loyauté, puisqu'on a oublié presque tous qu'on bénéficie du corps politique, il devrait concerner tout le monde.

Alors que les gens ne se préoccupent guère de leurs devoirs de citoyen, pourquoi trouveraient-ils un intérêt à prêter un serment civique ?

Ce qu'il faut leur rappeler c'est qu'en France, ils bénéficient des avantages de la communauté républicaine. On ne leur demande pas de devenir français et de manger du cochon. Si les gens veulent manger végétarien ou halal, ils peuvent le faire. Mais il faut qu'ils reconnaissent que la communauté républicaine leur apporte un certain nombre de choses et que s'ils sont déloyaux, ils peuvent en perdre les bénéfices.

Comment pourraient-ils en perdre les bénéfices ? Vous envisagez la mise au ban de la société des personnes déloyales ?

Exactement, il existe déjà des peines de privation de droits civiques. On peut imaginer de mieux les définir, de les détailler et de les rendre graduelles de manière à priver le citoyen renégat de certains droits politiques économiques et sociaux. Avec au bout du compte, la déchéance de nationalité. Ce qui ne pose pas de problème en droit, puisqu'existe le statut d'apatride. Il y a selon moi trois cas d'exclusion majeurs. Un, la fraude fiscale massive et organisée et les cas d'expatriation fiscale frauduleuse. J'ai des amis qui ont divorcé fictivement, et sont allés s'installer l'un en Angleterre, l'autre au Luxembourg pour échapper au fisc. A ce moment-là, ils pourraient aussi bien renoncer à la nationalité française. Deux, la trahison. Autrement dit, l'allégeance à un Etat étranger, une institution, voire une religion prétendant avoir la primauté sur toute autre allégeance. Quand les terroristes commettent un attentat, et font allégeance à l'Etat islamique, il n'y a pas à se poser de question. Trois, les actes de barbarie accompagnant certains crimes affreux. Faute d'être condamné par la peine de mort, ces actes devraient au moins entraîner la mort civile.

Ce projet d'une citoyenneté voulue remonte aux Lumières. Vous ne proposez rien de neuf ?

Il y a beaucoup de choses qui ont été mises en place par le passé et qui sont excellentes, il ne s'agit pas d'y revenir de façon réactionnaire, mais de revenir sur le laisser-aller et le laxisme qu'on a pratiqué. J'ai dirigé les écoles des Beaux-Arts, un établissement public important. Je sais très bien que les règlements s'usent : au fur et à mesure que le temps passe, ils ne sont plus adaptés et, en général, on cède au laxisme. Moi, ce que je dis, c'est qu'il faut savoir resserrer les boulons. Comme pour une machine qui, à force de fonctionner, commence à vibrer.

Extraits

"Quand tout peut 'passer' parce que tout le monde est résigné à la faillite, effectivement tout 'passe' et il n'est guère surprenant que le petit délinquant de banlieue, 'connu défavorablement des services de police' selon l'expression consacrée, se transforme un jour proche en terroriste assassin."

"On est arrivé à ce paradoxe que l'Etat de droit, qui garantit le libre exercice de la citoyenneté, devient lui-même l'allié de l'incivisme."

"La nationalité est une chose, la citoyenneté en est une autre. Celle-ci ne peut être que voulue et construite et elle requiert plus que la simple présence 'sur place' : elle exige la loyauté."

"L'allégeance faite [...] à une religion prétendant avoir primauté sur toute autre allégeance, comme c'est le cas pour l'islam tant que le croyant ne reconnaît pas expressément sa seule allégeance à la République et à ses principes [...] est une trahison."